

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : BRAKE FLUID DOT 4  
 Type de produit : Liquide de freins.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie de l'automobile.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société LEXOIL EUROPE DIVISION  
 2700 ROUTE DU BOURG  
 26300 Châteauneuf sur Isère

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : Tel : 01 45 42 59 59

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xi; R41

#### Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s)



: Xi : Irritant

• Phrase(s) R

: R41 : Risque de lésions oculaires graves.

• Phrase(s) S

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S25 : Eviter le contact avec les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

• Contient

: 2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

#### Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogrammes de danger



• Pictogrammes de danger - Code

: SGH05

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

## SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



### • Conseils de prudence

- Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
- Prévention : P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
- Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
- Stockage : P235 - Tenir au frais.
- Contient : 2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

- Substance / Préparation : Préparation.
- Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol	: Entre 30 et 60 %	143-22-6	205-592-6	603-183-00-0	-----	Xi; R41 Eye Dam 1 (H318)

## SECTION 4 Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires.
- Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes.
- Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

#### SECTION 4 Premiers secours (suite)

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

**Agents d'extinction appropriés** : Mousses à base d'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Brouillard d'eau.  
**Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
**Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

#### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

##### 6.2. Précautions pour l'environnement

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.  
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

##### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 7 Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.  
**Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.  
**Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

## SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

### 8.2. Limites d'exposition professionnelle

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Clair(e).
- Odeur : Inodore.
- pH : 7 - 10,5
- Point de fusion [°C] : <-50
- Point d'ébullition [°C] : >205
- Pression de vapeur [20°C] : <2 mbar
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Non applicable.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Non applicable.
- Densité relative, liquide (eau=1) : 1.01 - 1.07
- Viscosité à 20°C [mPa.s] : 5 -10
- Solubilité : Ethanol.
- Solubilité dans l'eau : Miscible.
- Point d'éclair [°C] : >90

### 9.2. Autres informations

- Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammabilité : Non applicable.
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- Propriétés explosives : Non applicable.
- Propriétés comburantes : Non applicable.
- Vitesse d'évaporation (éther=1) : Négligeable.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

### **10.1. Réactivité**

Aucunes dans des conditions normales.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible.

### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Eviter la formation d'aérosols ou de brouillard.

### **10.5. Matières à éviter**

Matières à éviter : Oxydants forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune donnée disponible.

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations toxicologiques : Irritant pour les yeux.

#### **Toxicité aiguë**

- Inhalation : Le produit n'est pas volatil à température ambiante.
- Cutanée : Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Oculaire : Risque de lésions oculaires.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000

## SECTION 12 Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible.

### **12.2. Persistance - dégradabilité**

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bio-accumulation**

Potentiel de bio-accumulation : Supposé être bioaccumulatif.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité : Produit soluble dans l'eau.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6
		Edition n° : 2
		Date : 9 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 22 / 11 / 2009
<b>BRAKE FLUID DOT 4</b>		

### SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Méthode d'élimination** : Transporter le produit vers un incinérateur autorisé de déchets dangereux
- N° de déchet industriel UE** : Suivant le Catalogue Européen des Déchets, les Codes des Déchets ne sont pas liés au produit, mais à l'application.  
Voir Directive 2001/118/CE pour la nomenclature des déchets.

### SECTION 14 Informations relatives au transport

- Information générale** : Le produit est non classifié suivant les réglementations de transport.

### SECTION 15 Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16 Autres informations

- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R41 : Risque de lésions oculaires graves.
- Texte des phrases H du §3** : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- Autres données** : Révision - Voir : \*
- Date d'impression** : 9 / 11 / 2011

#### **DENEGATION DE RESPONSABILITE**

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 et 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

Fin du document